

vente plutôt que du projet de loi visant l'impôt sur le revenu dont la Chambre est saisie actuellement. J'espère donc que la présidence ramènera l'honorable représentant au bill concernant l'impôt sur le revenu qui est à l'étude.

(Texte)

M. Beaulé: Monsieur le président, un mot sur le rappel au Règlement. Nous avons entendu, tout à l'heure, l'honorable député de Renfrew parler de n'importe quoi sauf du bill C-95, et personne n'a invoqué le Règlement.

(Traduction)

M. le président suppléant: On a également convenu qu'au cours du débat sur le premier article, les honorables députés ne seraient pas forcés de respecter des limites trop sévères, mais je crois qu'il serait bon de s'en tenir le plus possible à la mesure à l'étude.

(Texte)

M. Dionne: Évidemment, j'aurais beaucoup à dire sur cette question que je n'ai pas eu l'occasion d'aborder au cours du débat relatif à l'exposé budgétaire. Face aux multiples objections, je limiterai donc mes remarques au sujet à l'étude.

Je me rends compte qu'on cherche présentement différents moyens d'atténuer le chômage. À la suite de différentes enquêtes, certaines régions ont été désignées zones de marasme. Je trouve assez ridicule qu'après trois siècles d'histoire, au cours desquels des gens ont travaillé et peiné sur le sol canadien, on soit obligés dans certaines régions de la province de Québec et du Canada entier, de faire une demande au ministre en invoquant toutes sortes de raisons pour qu'elles soient reconnues zones de marasme, et ce afin d'obtenir une aide quelconque du gouvernement pour sortir d'une situation intenable créée par un système qui n'a pas beaucoup de sens.

Je sais que peu de gens comprennent le bill présentement à l'étude, parce qu'il est trop compliqué. C'est une véritable Tour de Babel pour tromper la bonne foi des Canadiens.

Exempter de l'impôt les corporations canadiennes à 25 p. 100 ne fera surgir aucune industrie, à moins que celle-ci ait l'assurance de vendre sa production. Autrement, comment une industrie sera-t-elle intéressée à s'établir à un endroit quelconque? Avant de songer à vendre ces produits, il faut d'abord se demander si le peuple canadien a un pouvoir d'achat suffisant.

On va dire encore que je m'éloigne du sujet, mais je peux le rattacher au débat en cours; on oublie, par exemple, le travailleur

[M. Macaluso.]

de la forêt. Par ailleurs, quand il va travailler aux États-Unis—permettez-moi de soulever la question à la Chambre—pour y gagner \$1,500 et revient au Canada pour acquérir le nombre de timbres d'assurance-chômage qui lui permettront de vivre durant la saison morte, on lui fait payer l'impôt sur ce qu'il a gagné du côté américain. Ainsi, supposons qu'il gagne \$1,500 aux États-Unis et \$1,000 au Canada, il ne bénéficiera que d'une exemption de \$2,000 et il paiera sur \$500. Pourtant on ne l'oublie pas lorsqu'il s'agit de le taxer. Appliquons-nous donc à modifier la loi de façon à faire vivre le travailleur durant les périodes difficiles.

Les réformes des structures fiscales industrielles ou autres ne suffiront pas à rétablir l'équilibre économique au Canada.

Il faut certes une réforme des mœurs et des institutions; mais toutes ces réformes demeureront vaines et inopérantes tant et aussi longtemps que la véritable réforme monétaire ne sera pas un fait accompli.

La fiscalité entraîne la taxation qui embête tout le monde, alors que de la réforme monétaire résulterait la distribution d'un dividende national fondé sur l'écart entre la production globale et le pouvoir d'achat global. Si vous en étudiez les possibilités, vous verrez que c'est le simple bon sens.

L'écoulement des produits manufacturés se réaliserait plus facilement et totalement, de sorte que les industries s'intéresseraient davantage au développement du pays. Il ne serait pas nécessaire de discuter des semaines de temps pour essayer d'enlever un peu d'argent à celui-là pour en remettre un peu à celui-ci, soit adopter le système de voler Pierre pour payer Paul. C'est là un système à l'envers.

Nous continuons, avec beaucoup de misère, à essayer de sortir d'une situation économique désastreuse qui nous conduit à la ruine.

C'est pour cette raison que nous ne pouvons résoudre le problème du chômage qui dure depuis déjà trop longtemps.

(Traduction)

M. Horner (Acadia): Monsieur le président, jusqu'à présent, le bill C-95 a donné lieu à un débat des plus intéressants. La mesure a soulevé d'incessantes controverses qui remontent jusqu'à la présentation du budget. C'est non sans intérêt que j'ai entendu l'honorable député de Renfrew-Sud dire, au début de son discours, que le budget constituait un grand document qui allait passer à l'histoire. On ne l'oubliera pas, c'est sûr, monsieur le président. C'est le budget le plus irréflecté, le plus ridicule, jamais présenté au Parlement du Canada, et peut-être est-il appelé à le rester toujours. Il a été si mal conçu qu'il a fallu s'empressement d'en soustraire des parties.